

## Publications en date du 7 décembre

### **Loi n° 2009-1436 du 24 novembre 2009 pénitentiaire**

Cette loi fixe le statut juridique du prisonnier français. Elle comporte quelques dispositions relatives à sa sécurité et à sa santé.

La sécurité est envisagée par l'article 44. Ce texte comporte 4 dispositions :

- l'administration a l'obligation d'assurer en tous lieux la protection effective de son intégrité physique ;
- l'administration est tenue de réparer les dommages résultant du décès d'un détenu à la suite de violences commises par un autre détenu, sans qu'une faute ait à être établie ;
- le détenu victime de violences caractérisées bénéficie d'une surveillance et d'un régime de détention particuliers et d'un encellulement individuel ;

• après le suicide d'un détenu, l'administration informe immédiatement sa famille ou ses proches et sur leur demande facilite les démarches qu'ils peuvent être conduits à engager.

La santé est abordée par les articles 45 à 56. La question est envisagée en termes de soins et de traitements particuliers.

### **Décret n° 2009-1341 du 29 octobre 2009**

**modifiant la nomenclature des installations classées**

Les rubriques 2780, 2781, 2782, 2170, 322 sont modifiées.

### **Décret n° 2009-1321 du 28 octobre 2009**

**relatif à l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice**

Cet établissement, dont les compétences sont élargies, se substituera à compter

du 1<sup>er</sup> janvier 2010, à l'Institut national des hautes études de sécurité (INHES), créé en 2004.

### **Décret n° 2009-1194 du 7 octobre 2009**

**révisant et complétant les tableaux de maladies professionnelles annexés au livre IV du Code de la sécurité sociale**

Ce décret modifie le tableau des maladies professionnelles n° 19 relatif aux maladies causées par les animaux porteurs du germe de la leptospirose. ■

## Les formations

du Groupe  
**Préventique**

## Paris

10 jours entre mars et novembre 2010  
(5 x 2 jours)

# *Danger, droit et management*

Le cycle de formation  
animé par Hubert Seillan

Quelles libertés ?  
Quelles responsabilités ?

1 thème par jour, enrichi par un exposé fondamental, des discussions, des cas et un déjeuner-débat avec une personnalité



Renseignements et inscriptions : Groupe Préventique

68 cours de la Martinique – BP 70083 – 33026 Bordeaux cedex – Tél. : 05 57 87 45 63 – Fax : 05 57 87 45 67  
Mél : formation@preventique.org – Web : www.preventique.org/formation